

ISSN: 2617-4766

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 13, OCTOBRE 2023

TOME II

*Actes du Colloque International de Lomé
(TOGO)*

Du 24 Au 26 Avril 2023

**Thème : Mythes et symbolisations du pouvoir
royal dans les sociétés africaines, en littérature,
en arts et en sciences humaines**

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 13 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de beaux chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous interpeller, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Simon Agbeko AMEGBLEAME, Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan Sélom GBANOU, Université de Calgary (Canada), Professeur Nicoué GAYIBOR, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo).

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Lèfara SILUE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Christian ADJASSOH, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Dr Bi Boli GOURE, Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Dr Moussa PARE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Dr Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences, Lèfara SILUE, Maître de Conférences, Wonouvo GNAGNON, Assistant, DOUHADJI Kossi, doctorant, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie, doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 Mots clés (Key-words)
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
 - 1-Pour le **Titre** de la première section
 - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)
- Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.
- **Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur.

Exemples:

-AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

-BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

-DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE-----	5
AXE 4: POUVOIR ROYAL ET GOUVERNANCE DANS LES SOCIETES AFRICAINES-----	14
1. MYTHS AS REINFORCEMENT OF POWER STRUCTURE IN GOVERNANCE AND THE STRUGGLE FOR LIBERATION IN THE SELECTED POEMS BY J. P. CLARK'S <i>A DECADE OF TONGUES</i> AND <i>STATE OF THE UNION</i> -----	15
ADAMAGNON Essoyomèwè, Université de Lomé, Togo	
2. LA SCOLARISATION LAÏQUE DANS LE ROYAUME GOUN DE HOGBONOU : LA VISION DU ROI POUR DYNAMISER SON PEUPLE (1894-1908) -----	18
GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou, Université d'Abomey- Calavi, Benin	
3. ANALYSE DES ATTRIBUTS SYMBOLIQUES DU POUVOIR DE GOUVERNANCE : CAS DU <i>NDINGA</i> CHEZ LES MBOSI EN REPUBLIQUE DU CONGO -----	38
OKIEMBA Rock, Université Marien Ngouabi de Brazzaville, Congo	
4. GENRE ET CHEFFERIE TRADITIONNELLE MOAGA AU BURKINA FASO : PROLEGOMENES A UNE NOUVELLE GOUVERNANCE -----	53
OUALLY Germain, Université Norbert ZONGO, Burkina Faso	
5. ROLE ET PLACE DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE ET COUTUMIERE DANS LA GESTION DES CONFLITS AGRICULTEURS – ELEVEURS DANS LA REGION DU NORD (BURKINA FASO) : CAS DE LA COMMUNE DE THIOU DANS LA PROVINCE DU YATENGA -----	70
SAOUADOGO Sidibeouendin, Université Joseph KI -ZERBO, Burkina Faso	
AXE 5 : CONCEPTION, PERCEPTION ET REPRESENTATION DU POUVOIR ROYAL DANS LES SOCIETES TRADITIONNELLES ET MODERNES-----	88
6. LITURGIES ET RITUALISATION DE L'ETAT DU CAMEROUN EN UNE GRANDE CHEFFERIE -----	89
AMOUGOU MVENG Sylvain Charles, Université de Yaoundé II/Université d'Ebolowa , Cameroun	

7. MYTHES LITTÉRAIRES ET DÉSACRALISATION DU POUVOIR ROYAL DANS *FAMA* DE KOFFI KWAHULÉ ET *QUI A MANGÉ MADAME D'AVOINE BERGHOTA ?* DE SONY LABOU TANSI ----- 105
DANAÏ OYAGA Ouaga-Ballé, École Normale Supérieure de Libreville, Gabon
8. CONCEPTION, PERCEPTION ET SYMBOLES REPRÉSENTATIFS DU POUVOIR ROYAL DANS LA LITTÉRATURE AFRICAINE ----- 123
GOLI Messan, Université de Lomé, Togo
9. TOFĀ AND THE THUNDER. BETWEEN SOCIAL IMAGINARIES AND LYRISM: WHAT DISCURSIVE FRAME? ----- 144
LOKONON Clémentine, Panafrican University Institute (IUP), Benin
10. ATTRIBUTS SURNATURELS ÉPIQUES ET ÉLÉMENTS DE CROYANCES ANIMISTES DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES : UNE AUTOPSIE ANALYTIQUE DE *SOUNDJATA OU L'ÉPOPEE MANDINGUE* ET D'*EMPEROR SHAKA THE GREAT : A ZULU EPIC*
MUKENGE Arthur, Rhodes University, South Africa-----165
- RAPPORT DU COLLOQUE**-----182

Introduction générale

L'Afrique est souvent perçue aux travers des prismes déformants qui ignorent qu'avant l'ère de la colonisation, elle était bien structurée et bâtie autour d'un modèle de hiérarchisation au sein des empires ou royaumes administrés par des suzerains et rois. Ceux-ci étaient dotés d'un pouvoir royal matérialisé à travers certains attributs qui les identifiaient. On note que chez les Ashanti du Ghana, les Baoulé de la Côte d'Ivoire, les Ewé du Togo, les Mossi du Burkina Faso ou les Yoruba du Nigéria, etc., des mythes gravitent autour des éléments de symbolisation du pouvoir royal. Des rois africains, à l'instar de Béhanzin, Samory Touré, Shaka Zulu, Mansa Kankan, Soundiata Kéita, pour ne citer que ceux-là, ont toujours leurs ombres qui planent sur le continent africain, même si la colonisation, puis l'ère postcoloniale les ont démythifiés avec la modernisation des sociétés africaines.

En avril 2023, le colloque intitulé « mythes et symbolisations du pouvoir royal dans les sociétés africaines, en littératures, en arts et en sciences humaines », réunissant de nombreux chercheurs africains a, de ce fait, pour objectif de remonter le cours de l'histoire de l'Afrique afin de revisiter, d'une part, les pratiques, les savoirs et les valeurs du passé, et d'autre part, de repenser le positionnement de nos sociétés en matière de fonctionnement des mythes et la relecture de ces mythes à travers les œuvres de la création, pour comprendre les mécanismes de transmission et de gestion des pouvoirs politiques dans les sociétés traditionnelles africaines. Lors de ce colloque, les communications ont été regroupées cinq axes.

Le premier axe repose sur des études portant sur la « symbolisation du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles africaines ».

A partir de la thématique de la femme et de la figuration du pouvoir royal dans les œuvres de la littérature africaine, Tchassim Koutchoukalo tente de montrer l'importance des reines et des princesses dans les royaumes africains. Se fondant sur un appareillage théorique qui combine la sociocritique et l'approche historique d'Abel Vielman, la communicatrice conclut à la lecture de *Dogucimi* de Paul Hazoumé et de *La princesse Yennenga* de Koffigoh que les femmes-reines et les princesses, par leur héroïsme et leur respect des coutumes, ont contribué aux exploits et à la consolidation du pouvoir royal.

L'intérêt de la réflexion de Douhadji Kossi réside dans l'examen de la double consécration des rois et des prêtres traditionnels dans l'espace Adja-Tado

au Sud du Togo. La contribution en s'appuyant sur la sémiotique et la psychanalyse affirme que les rois, les chefs et les prêtres sont des êtres spécifiques dans la cosmogonie africaine et, de ce fait, sont hissés indéfiniment au-dessus de la société de par leur double consécration : leur intronisation les élève au-dessus de leur communauté, et à leur mort, les cérémonies funéraires les hissent au rang d'ancêtres.

Amewu Komi Seexonam, étudié par le biais des approches historique et anthropologique, certains objets symboliques, tels que le trône et la récade dans *Les trônes sacrés jumeaux* d'Ayayi Togoata Apedo-Amah. L'histoire conflictuelle autour de deux rôles évoquée par l'écrivain dans sa pièce théâtrale, permet au contributeur de mener une réflexion autour de la gestion du pouvoir et notamment de l'autorité royale symbolisée par les trônes sacrés et la récade chez le peuple guin.

Chamberlain Nenkam présente une étude sur le symbolisme animalier dans la gestion du pouvoir royal en Afrique noire. Se servant de l'exemple des représentations sculpturales, des emblèmes du pouvoir ainsi que des zoonymes dans la civilisation pharaonique, il remarque les mêmes pratiques dans les chefferies dites bamiléké: les animaux pourvus de force et de vertu particulière à l'instar du lion, de la panthère ou de l'éléphant sont généralement usités dans le cadre du pouvoir royal. Nenkam avance que la relation intime liant l'animal au souverain peut expliquer sa prégnance dans l'exercice du pouvoir.

De son côté, Sènakpon Socrate Sosthène Tobada pose un regard sémiotique couplé avec les approches communicationnelles du symbolisme du chapeau et des sandales comme des signes distinctifs des autorités traditionnelles et religieuses dans le royaume de Dahomey au Bénin.

Dans une logique de recherche méthodologique et de l'observation participante, Elvis Brunell Natou pense que la musique serait un symbolique communicatif, éducatif et célébrateur du pouvoir traditionnel en Afrique.

L'étude de Wali Abdoul-Latifou, consacrée à l'identité et à la représentation de Big Brother *Nineteen-Eighty-Four* et qui s'appuie sur les théories littéraires marxistes et psychanalytiques, dévoile les différentes stratégies de gouvernement qui permettent de contrôler et d'avilir la masse.

Les études présentes dans l'axe 2 abordent la question du pouvoir royal et la sacralité. Pour cela, la réflexion menée par Abdou Moumouni montre la place de

la chefferie traditionnelle à travers la littérature orale et l'historiographie africaine et nigérienne. Après avoir fait le constat de sa remise en cause, Moumouni examine les différentes dimensions de cette institution avec des exemples royaux du Niger dotés de charisme et dont le pouvoir est souvent caractérisé de sacré.

La thématique de la remise en cause du caractère sacré de la tradition de succession monarchique britannique dans *Macbeth* de William Shakespeare, permet à Paméssou Walla et Komlan Christian Akpagana, par le biais de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, de conclure que cette manie engendre le chaos et l'instabilité ; ce qui a justifié, après coup, le rétablissement du pouvoir monarchique au Royaume-Uni.

Dans la même optique, Mobilengue Waldja aborde la question du respect de la sacralité dans la chefferie, gage de la prospérité de la communauté.

Dans une approche analytique et périodisée, la communication de Tougbouné relative au pouvoir royal dans le royaume Wandala depuis les origines jusqu'au XXe siècle, est axée sur l'autorité des souverains : l'intronisation, la transmission du pouvoir et les outils de la sacralité ont été examinés.

Mbaye Thiao a étudié la sacralité et le mysticisme dans la chefferie traditionnelle en pays seereer, en dressant le portrait symbolique du chef, notamment à travers les legs patrimoniaux et politiques, le trône, le bonnet, le monticule d'intronisation. Dans les croyances populaires du terroir, le succès du règne est tributaire de la personnalité et des facultés mystiques du chef.

Amatsia Kadehe Monble a réfléchi sur la désacralisation du pouvoir royal africain dans *Houphouët, Nkrumah et le royaume de Sanwi* de Yahn Aka. À travers une analyse postcolonialiste, le communicateur pense que la construction de nouveaux États démocratiques, dont la gouvernance politique et sociale se trouve désormais entre les mains des élus locaux, a désacralisé le pouvoir royal africain.

Komla Etou dans sa communication sur l'Aveto du littoral du Togo, un prêtre-roi plus réel dans l'au-delà que sur terre, montre comment, bien que paraissant étranger au gouvernement effectif de ses sujets, il demeure un rouage fondamental de la sacralité du pouvoir dans la société éwé. En fait, l'existence de ce prêtre-roi est une préparation initiatique à la véritable royauté qu'il n'exercera qu'une fois mort, afin de maintenir vivace la relation des vivants avec le phylum.

Kamoulou Assoumanou axant sa communication sur le roi Ouro Zakari Iratéï (1908-1999), chef supérieur de Bafilo au nord du Togo, a relaté l'histoire exceptionnelle de son règne qui a marqué de son empreinte sa communauté.

Le troisième axe se rapporte aux « pratiques, savoirs et valeurs mythiques ou mystiques du pouvoir royal ».

Dans sa communication sur les croyances et les valeurs démocratiques dans l'organisation sociale et politique chez les Ewé, Didier Améla révèle par le biais de l'Histoire et de la Sociologie que ce peuple avait une tradition démocratique bien structurée autour de différentes instances de décision qui s'apparentent à la démocratie occidentale. Alex Abegou Konan étudie le mythe de l'ogre dans *Le rebelle et le camarade président* de Venance Konan. Il a été question d'examiner le surgissement de ce mythe se nourrissant de « sang » par rapport à l'univers politique en Afrique.

La communication de Mohamed Algamiss est relative à l'irrationnel dans la gestion du pouvoir dans *En attendant le vote des bêtes sauvages* d'Ahmadou Kourouma et *Les fers de l'absence* de Hélène Kaziendé. S'appuyant sur la sociocritique de Claude Duchet, l'article met ainsi l'accent sur les manifestations de ces traditions occultes dans la conquête et la conservation du pouvoir.

Bassane Ernest et Zoulcoufouli Zonou mettent en exergue le fond du pouvoir magique dans Zoulabala, épopée des nunas d'Athanase K. BATIONO, victime d'une ignorance et des atrocités du missionnaire blanc.

La communication de Kouakou Guillaume Yao intitulée « le pouvoir royal et les pratiques culturelles dans la société traditionnelle yoruba dans *Deaf and the king's horseman* de Wolé Soyinka » explore dans une perspective postcoloniale la manière dont le pouvoir royal dans la société traditionnelle yoruba perpétue des pratiques culturelles qui défient la raison.

L'étude de Kokou Blaise Tretou sur les pratiques alimentaires et pouvoir traditionnel chez les Aveawo soutient que chez les Avéawo, certaines pratiques alimentaires, ainsi que les interdits y afférents servent avant tout à symboliser et à entériner le pouvoir des chefs traditionnels.

L'article de Dieudonné Achille Ozi Gagbéï, par le biais de l'histoire de la bataille épique de Kirina qui évoque l'accession de Soundiata Keïta au trône de l'empire mandingue en Afrique de l'ouest, relève dans une approche historique et

critique la mystique et la sacralité du pouvoir royal traditionnel qui conjugue sacrifice et héroïsme. L'histoire des rois dans la tradition africaine est accompagnée couramment de récits fabuleux qui dénotent de la sacralité du pouvoir royal et prêtent au roi une stature de demi-dieu, ce qui assure l'obéissance des sujets du roi.

L'article d'Issoufou Abdou Moumouni, par le biais de l'herméneutique, sur le mythe et les pratiques occultes dans l'évolution du héros épique, conclut que le discours épique ouest-africain est un creuset de mythes et de pratiques occultes qui participent à la déification, à l'immortalisation de l'identité singulière du personnage héroïque, à la construction et à la consolidation de son pouvoir royal.

Franck Amoussou et Ayodele Adebayo Allagbe étudient la représentation du pouvoir vodun dans « Vodun life spirit » de Ben Weilow. Ils montrent comment le pouvoir du vodun est expliqué et commenté dans cette chanson.

Le quatrième axe a trait au « pouvoir royal et gouvernance dans les sociétés africaines ». Ferdin Isaac Zo'o s'interroge sur la figure de la gouvernance et du pouvoir contemporains des chefferies traditionnelles au Cameroun. Il constate qu'aujourd'hui, les chefs traditionnels ont un statut d'auxiliaire administratif, servant de lien entre l'administration et les populations du village et ont encore autorité pour rendre la justice traditionnelle. Il conclut que la royauté, en tant que pouvoir local ancien très structuré et structurant, n'a pas disparu et reste au contraire bien vivante, constituant un lien entre le passé et le présent.

Saouadogo Sidibeouendin traite dans sa communication de la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs au Burkina Faso, notamment dans la commune de Thiou de la province du Yatenga. Dans une enquête quantitative, il montre comment la chefferie traditionnelle et coutumière est un moyen très efficace dans la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Germain Oually abordant le genre et la chefferie au Burkina Faso à travers des recherches documentaires et des enquêtes de terrains avec la sociocritique comme théorie d'analyse, montre que les cas d'intronisation de femme et de régence féminine constatés actuellement participent à une gouvernance vertueuse et du vivre ensemble.

Rock Okiemba réfléchissant sur les attributs symboliques du pouvoir de gouvernance chez les Mbotchi en République du Congo, préconise la nécessité d'une étude scientifique de l'influence des mythes fondateurs humains sur le

comportement de la gouvernance dans de la cité, notamment dans la recherche de solutions endogènes à l'éthique et à la tradition promues par les temps modernes. Il cite comme exemple la société traditionnelle Mbosi qui forme des leaders en diffusant les valeurs morales du mythe fondateur du *kébé-kébé*, qui fournit le modèle d'ascension et de gestion des *Ndinga*, source d'harmonie.

Gogohonon Marie Rachel Prudence, Okahi dans une démarche exploratoire venue de l'anthropologie que de la sémiotique théâtrale, montre à partir du *Sacre de Djetehi* de Josué Guébo et de *Chaka* de Seydou Badian que le théâtre historique africain offre des voies d'humanisation des pouvoirs politiques d'aujourd'hui par le biais des pouvoirs d'hier.

La thématique de l'abus du pouvoir et de la construction du discours de médiation dans la pièce théâtrale *Harvest of corruption* de Frank Ogodu Ogbeche, est l'objet de l'article de Damlègue Laré et d'EL Kabirou Geraldo. Ils indiquent comment Ogbeche démonte l'oppression du genre féminin par les hommes, une manie qui engendre la dégradation du tissu social et économique de l'Afrique.

Yawotsè Gagnaglo FOLI revient également sur la rhétorique de l'abus de pouvoir et de la déshumanisation dans *Le conte de deux cités* de Charles Dickens. Son étude qui s'appuie sur la théorie de Marx et de Friedrich révèle que l'abus de pouvoir génère le chaos et la discorde dans la société ; l'état de droit, la justice sociale et l'amour agapé sont les vecteurs de la cohésion d'une société.

Arnaud Achille Gbènassou Gnidehou, à travers une exploitation croisée des différentes sources écrites sur la scolarisation dans le royaume goun de Hogbonou (1894-1908), examine l'impact de la cohabitation des écoles confessionnelles et publiques laïques dans le développement du royaume de Hogbonou.

La réflexion de Ayélé Fafavi d'Alméida relative à la ruse dans la succession dans *In the Chest of a Woman* de Efo Kodjo Mawugbe, met en exergue sous le prisme du féminisme une injustice faite aux femmes en matière de succession.

La même pièce de théâtre d'Efo Kodjo Mawugbe intitulée *In the Chest of a Woman* a permis également à Laré Damlègue de mener une étude sur les mythogénèses de gouvernance exercées sur la communauté akan et ayant pour objectif d'assurer la domination des autres par le leader. Selon le communicateur,

la vérité, la bonne personne au bon endroit, l'inclusion et la négociation sont les ingrédients menant à la cohésion sociale et à la paix.

La conception traditionnelle erronée du pouvoir politique, analysée à travers une lecture féministe marxiste, est la substance de la communication de Nouhr-Dine D. Akondo dans son article sur la dynamique du pouvoir dans *Lear* d'Edward Bond. Les femmes sont capables d'assumer des postes de décision dans une société dominée par les hommes.

Nkosekaya Hlitane dans une contribution utilisant l'analyse textuelle et les théories mimétique et pragmatique comme méthodes d'investigation littéraire, a exploré, à partir du roman *The Isixhosa Novel Ityala Lamawele* de S.E.K Mqhayi traduit en anglais sous le nom de *Lawsuit of the Twins*, l'histoire de deux jumeaux qui se disputent le trône de leur père décédé. Le texte préconise l'utilisation des valeurs nobles, en l'occurrence le système judiciaire, non pour infliger des punitions, susciter la division, mais comme un outil pour renforcer la cohésion sociale.

L'article de Mawulikplimi Koffi AMEGEE aborde l'histoire des Mlapa de Togoville (1884- 2023), une famille royale du Togo. À partir de témoignages oraux, de documents écrits et de publications officielles, l'auteur montre les origines de cette famille, les particularités des différents rois portant ce patronyme qui se sont succédé sur le trône et les rapports entre cette famille et la famille Plakoo de Togoville avec qui un différend relatif au trône semble exister.

L'axe 5 est abordé du point de vue de la « conception, perception et représentation du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles et modernes ».

La communication d'Ouaga-Ballé Danaï Oyaga est consacrée aux mythes littéraires et à la désacralisation du pouvoir royal dans *Fama* de Koffi Kwahule et *Qui a mangé Madame d'Avoine Berghota* de Sony Labou Tansi. Selon le communicateur, les valeurs qui constituaient la sacralité du pouvoir et unissaient le peuple au souverain ont cédé la place aux stratégies politiciennes, sources de conflit.

Sylvain Charles Amougou Mveng évoque les liturgies et la ritualisation de l'Etat au Cameroun en une grande chefferie. Dans son article, il dénonce la « folklorisation » et la politisation à outrance de la chefferie traditionnelle qui débouchent sur des adouvements des entrepreneurs politico-administratifs et

politico-traditionnels. D'où l'émergence de la flagornerie et de la flatterie dans les échanges entre l'Etat et la Chefferie traditionnelle.

Téwia Gninevi dans son étude intitulée « *Le renégat* d'Albert Camus ou le triomphe des pouvoirs spirituels sur la conception occidentale » rend compte du regard de la littérature française sur le pouvoir royal dans les sociétés africaines traditionnelles.

Messan Goli dans sa communication sur les représentations du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles et modernes en Afrique met en exergue l'ambivalence du pouvoir royal. Les agissements des rois dans le monde traditionnel tendent avant tout à assurer le bonheur du peuple, alors qu'ils sont perçus négativement dans les sociétés modernes africaines.

L'article de Madis Krouma, à partir de la mythocritique, est une relecture des textes qui décrivent les grandes figures royales historiques. Le mythe étant un véhicule important du potentiel de sacralité du récit, le communicateur a fait ressortir la difficulté à construire des figures royales dotées d'un tel potentiel dans la littérature africaine.

S'appuyant sur la poésie intitulée « Tofa et le tonnerre », Clémentine Lokonon s'interroge sur la rencontre entre un homme et un dieu. L'oratrice postule qu'entre le réel et la fiction, le lyrisme construit un espace sémiopragmatique de dépôt de culture et d'interaction qui aboutit au renforcement de la mythologie africaine plus précisément la mythologie Orisha.

Dans une perspective comparatiste entre la littérature et l'histoire sur la thématique du pouvoir royal, Koffi Dodzi Nouvlo réfléchit sur les idéologies qui sous-tendent les constructions du pouvoir politique. Son analyse propose que l'exercice du pouvoir soit guidé par le sens du bien commun.

La figure légendaire de Soundjata Keïta évoquée dans les ouvrages tels que *Soundjata Keïta ou l'épopée mandingue* (1960) de D. T. Niane ou *Le Lion à l'Arc* (1986) de M. M. Diabaté permet à Vicente Enrique Montes Nogales de montrer l'importance de ce monarque dans le monde entier. L'admiration suscitée par ce personnage historique a conduit quelques hommes politiques africains à chercher une identification profitable ; les organismes nationaux et internationaux assimilent également la figure légendaire de Soundjata Keïta et ses faits essentiels à des personnes ou événements d'une importance notable au premier plan de l'actualité.

L'étude d'Arthur Mukenge se situe dans le cadre de la littérature orale traditionnelle présentée comme élément essentiel de ce qui fonde la conscience identitaire et la cohésion communautaire. Pour illustrer cette idéologie, le communicateur a étudié la corrélation entre les attributs surnaturels épiques et les éléments de croyances animistes des sociétés africaines dans *Soundjata Kéita ou l'épopée mandingue* et *Emperor Shaka the Great : A Zulu epic*. Il conclut que les attributs surnaturels influencent directement ou indirectement les croyances.

C'est par le biais de la sémiostylistique en tant qu'étude du fonctionnement du style d'un texte et lieu de rencontre entre les sciences du langage, les études littéraires et l'esthétique que Yao Benoit Akoesso a analysé la Vierge Marie ou reine-mère, comme symbole d'une divinité omnisciente et d'un destin ou d'avenir radieux.

Moussa Moumouni, dans une démarche analytique, s'est interrogé sur la typologie du pouvoir moderne défendue par John Rawls et est parvenu à la conclusion que le pouvoir politique modernes ne réside que dans la démocratie des propriétaires. Son fonctionnement, ses attributions et ses orientations se trouvent dans les deux principes de la justice : l'égal droit à la liberté et le principe de différences.

**Axe 4: POUVOIR ROYAL ET GOUVERNANCE DANS LES SOCIETES
AFRICAINES**

**LA SCOLARISATION LAÏQUE DANS LE ROYAUME GOUN DE
HOGBONOU : LA VISION DU ROI POUR DYNAMISER SON PEUPLE
(1894-1908)**

**Arnaud Achille Gbènassou GNIDEHOUE
gachilleg@yahoo.fr/ (00229) 96 18 07 13**

Laboratoire de recherche Rétrospective-Afrique/ Université d'Abomey-Calavi

Résumé : Dans la période allant de 1894 à 1908, le royaume goun de Hogbonou s'est considérablement développé. Ce développement imposa aux autorités locales, le roi Toffa 1^{er} en l'occurrence, un certain nombre de besoins dont la scolarisation publique. Cette étude vise à analyser le processus d'implantation des écoles laïques dans le royaume de Hogbonou, conséquence de la vision moderniste du roi Toffa au profit de son peuple. Pour atteindre cet objectif, l'approche méthodologique utilisée a consisté en une exploitation croisée de la documentation écrite de première main et des sources imprimées sur la question. Cet ensemble nous a permis d'atteindre des résultats traités selon la rigueur scientifique en histoire.

Mots-clés : Hogbonou ; scolarisation ; laïque ; vision du roi ; dynamiser ; peuples.

Abstract: In the period from 1894 to 1908, the Goun kingdom of Hogbonou developed considerably. This development imposed on the local authorities, King Toffa 1^{er} in this case, a certain number of needs including public schooling. This study aims to analyze the process of establishing secular schools in the kingdom of Hogbonou, a consequence of the modernist vision of King Toffa for the benefit of his people. To achieve this objective, the methodological approach used consisted of a cross-exploitation of first-hand written documentation and printed sources on the issue. This set allowed us to achieve results treated according to scientific rigor in history.

Keywords: Hogbonou; schooling; factor; vision of the king; dynamize; people.

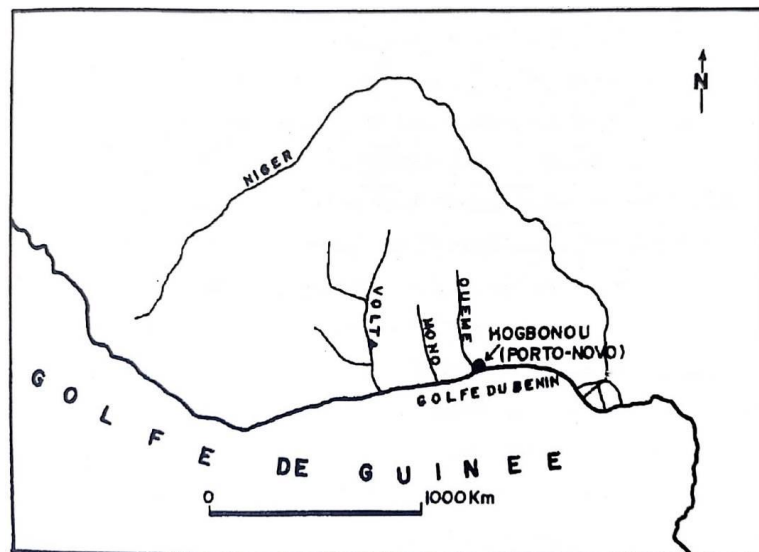
Introduction

Avec l'installation des premiers Européens et Afro-brésiliens dans la période allant de la formation de la colonie du Dahomey en 1894 à la fin de la royauté en 1908 à Hogbonou, le royaume goun a considérablement changé de physionomie. Robert Cornevin (1970, p.17) écrira à ce propos :

Il faut ajouter aux grands stocks ethniques, les créoles "brésiliens" revenus comme intermédiaires de négriers, puis trafiquants d'huile de palme et qui ont constitué à Porto-Novo, Ouidah et Agoué les "grandes familles dahoméennes" (Almeida, da Costa, da Souza, de Medeiros, Oliveira, de Campos, Sastre, Sacramento, etc.).

Ce développement démographique du royaume surtout dans la capitale Porto-Novo, impose un certain nombre de besoins dont les autorités locales, le roi Toffa en l'occurrence, à la suite des missionnaires catholiques, commençaient à s'occuper véritablement. Hogbonou qui a de tout temps attiré divers groupes sociaux dont la concentration se remarque surtout dans la capitale Porto-Novo, bénéficiait depuis 1883 déjà, de la présence des Français qui offrait une sécurité militaire dans ce royaume en plein essor démographique, économique et culturel. La carte n°1 ci-dessous présente le champ de cette étude.

Carte n°1 : le royaume de Hogbonou en Afrique de l'Ouest



Source: N.L. Gayibor, (1998, p.3)

Ainsi, dans le royaume goun, les écoles catholiques affirmèrent leur prépondérance sur les autres établissements confessionnels¹ par le sérieux de la

¹ Ecoles protestantes et écoles coraniques.

formation qu'elles donnaient. Toutefois, les musulmans, malgré leur désir de s'ouvrir à la culture occidentale à travers l'instruction, ne se sentaient pas épanouis dans les établissements chrétiens, catholiques surtout². Les notables demandèrent alors au roi avec insistance, comme l'a souligné M. Vidégla (1999, p.521), « l'ouverture d'une école publique. Cette préoccupation rejoignait celle des autorités politiques en place, soucieuses dès 1884 de voir la France répandre sa langue ».

C'est donc pour analyser le processus d'implantation des écoles laïques dans le royaume de Hogbonou, conséquence de la vision moderniste du roi Toffa 1^{er} au profit de son peuple, que cette étude est menée. A cet effet, quel est l'impact de la politique du monarque dans la création des établissements scolaires laïcs à Hogbonou ?

La méthodologie adoptée a consisté en une exploitation des différentes sources écrites disponibles sur la question : thèses, rapports, ouvrages, communiqué de presse et documents de première main. Le traitement des informations recueillies a permis de structurer l'article en trois axes : d'abord, l'enseignement laïc : première tentative infructueuse dans le royaume goun (fin XIX^e siècle) ; ensuite, l'essor de la scolarisation dans le royaume de Hogbonou (à partir de 1902) ; enfin, le bilan de la scolarisation à Hogbonou (jusqu'en 1908).

1. Enseignement laïc : première tentative infructueuse dans le royaume goun (fin XIX^e siècle)

L'enseignement laïc a connu plusieurs phases dans son implantation dans le royaume de Hogbonou. M. Vidégla montre que l'échec de la première tentative d'implantation d'une école laïque dans le royaume est dû au différend entre Erhmann, représentant résident de la France dans le royaume, et le Supérieur de la mission catholique en 1891. A ce propos, il écrit :

² Avec la fondation de la Société des Missions Africaines de Lyon en décembre 1856 et son évangélisation rapide, la scolarisation de Hogbonou se révéla l'une des plus prospères de la côte ouest-africaine. On peut également y voir la volonté des catholiques de contrecarrer la progression protestante dans la zone qui pourrait avantager l'Angleterre par rapport à la France dans la course coloniale.

Le premier reprochait au second de donner des conseils pernicieux au roi Toffa 1^{er} et d'inciter la population à la révolte contre l'administration civile afin de faire prévaloir l'influence de la mission sur celle du résident (1999, p.521).

Selon une correspondance envoyée au gouverneur général Marie François Joseph Clozel par le représentant résident, retrouvée dans les Archives Nationales du Bénin (ANB), les missionnaires, au début du mois de juillet 1891, auraient invité la population à boycotter la fête nationale du 14 juillet³. Pour dénoncer les agissements des Pères missionnaires, les chefs musulmans pour qui cet acte ne respectait pas la liberté de conscience des jeunes musulmans, se rendirent à la Résidence pour expliquer « comment les Pères avaient pris des mesures pour empêcher les garçons et les filles de l'école d'assister à la fête nationale » (M. Vidéglà, 1999, p.521). Par ailleurs, avec un effectif remarquable⁴, les musulmans qui étaient considérés par Erhmann comme la couche la plus intelligente de la population, constituaient un soutien pour l'administration locale de Porto-Novo. Ces différentes raisons les amenèrent à proposer à l'administration coloniale de construire, à leurs frais, un local pour l'ouverture d'une école laïque⁵.

En approuvant l'initiative des musulmans, le Résident, sans consulter le roi Toffa 1^{er}, consacra à la construction du bâtiment qui devait abriter la nouvelle école, le crédit de 4000f français inscrit au budget des établissements de la colonie pour l'instruction publique. Ainsi, selon le « rapport sur la situation administrative de la colonie » adressé au gouverneur Noel Ballay par le Résident « l'école laïque de Porto-Novo s'ouvrit le 1^{er} décembre 1891 avec une cinquantaine d'élèves » (1891, p.2). Le matériel scolaire indispensable à la première installation a été obligeamment cédé à l'administration par la mission catholique. Les autorités coloniales ont estimé

³ ANB, 8 juillet 1891

⁴ Plusieurs des auteurs que nous avons consultés avancent le chiffre de 10000 habitants avec plus de la moitié dans la capitale Porto-Novo.

⁵ La construction d'une école laïque permettra aux musulmans de se défaire de l'autorité des catholiques qui, par l'entremise de l'enseignement, exercent la pression sur la population.

qu'avec le budget local 3000f par an, le fonctionnement de l'école pouvait être couvert y compris les salaires des deux enseignants⁶.

De plus, comme l'a écrit M. Videgla, sur injonction du Résident obéissant aux instructions du gouverneur général, « le Révérend Marshall, chef de la mission Wesleyenne protestante de Porto-Novo, s'engagea à faire de l'enseignement du français sa principale occupation, l'enseignement de l'anglais devenant ainsi un simple accessoire »⁷ (1999, p.522). Les établissements coraniques mis à part, Porto-Novo abritait donc désormais trois écoles : une catholique, une école protestante et une école laïque, d'une capacité totale de 400 à 500 élèves⁸. En dépit de l'euphorie suscitée par sa création, l'école laïque n'a fonctionné que quelques mois parce que mal dirigée et mal surveillée, sans la bénédiction des autorités locales dont le roi Toffa 1^{er}. Ce dernier obligea le Résident à revoir sa copie. Ainsi, l'enseignement en 1900 retomba presque totalement aux mains des missionnaires (D. Bouche, 1974, p.471), la première tentative d'ouverture d'une école laïque ayant échoué à Hogbonou. Mais à partir de 1902, la situation de la scolarisation dans le royaume, devenue désormais la préoccupation majeure des autorités locales, a pris une nouvelle dimension.

2. Essor de la scolarisation dans le royaume de Hogbonou (à partir de 1902)

A partir de 1902, la question de la scolarisation revêtit une grande importance dans le royaume de Hogbonou en général, surtout dans la capitale Porto-Novo en particulier, ville cosmopolite par excellence. Cette situation est soutenue par l'ensemble des acteurs politiques dans la colonie, le souverain en premier. C'est

⁶ A l'ouverture de l'école, l'enseignement avait été confié à Adolphe, un ancien esclave dahoméen élevé en France par les missionnaires. Le Résident, dans l'optique d'enseigner rapidement la langue française aux indigènes, a fait venir Sadou, un jeune sujet du roi Toffa 1^{er} envoyé en France en 1886 pour y faire ses études et dont le Conseil Général du Sénégal a refusé de payer plus longtemps les frais de pension.

⁷ Cette situation fait clairement ressortir l'apport de la politique coloniale française dans l'instruction sur la côte pour évincer les Anglais déjà installés complètement à l'est du royaume.

⁸ Tous les auteurs et rapports consultés ont mentionné ce fait.

d'ailleurs lui qui impulsa une nouvelle dynamique à l'instruction publique dans cette entité politique du sud-est de l'actuel Bénin, en plein modernisme au début du XX^e siècle.

2.1. Un nouveau départ pour l'instruction laïque

Il s'agit désormais d'organiser un service d'enseignement pour répondre aux besoins coloniaux locaux. D. Bouche (1975, p. 477), dans son analyse sur la question en Afrique Occidentale Française en général, pense que le problème n'était plus seulement celui d'un simple encadrement des autochtones par leurs frères, auxiliaires du colonisateur, mais aussi celui de leur formation et, par conséquent, de la création d'un enseignement colonial, ce dernier devant évoluer parallèlement avec la mise en place progressive de l'appareil administratif. Ainsi, une demande fut adressée par le Résident à l'Alliance française qui porta son choix sur Gaston Chatelain, un membre du personnel des écoles d'indigènes d'Algérie, pour faire aboutir le nouveau projet de la mise en place d'une école publique à Porto-Novo. Un local convenablement aménagé fut alors mis à la disposition du nouvel établissement qui bénéficia également « d'un matériel d'enseignement très complet, des appareils de gymnastique et des jouets de toute catégorie commandée en France »⁹. Il fut recruté à Porto-Novo et dans ses environs, une trentaine de fils de chefs, formant le noyau de la nouvelle école publique de garçons qui ouvrit ses portes le 1^{er} juillet 1902 (M. Vidéglà, 1999, p.524).

Les débuts de cette aventure furent encourageants. Trois mois après l'ouverture, l'effectif scolaire dépassait déjà 100 élèves, tous fils de notables de Porto-Novo et de sa banlieue. Cet établissement scolaire fut dès lors dénommé « école des fils de chefs »¹⁰. A la fin de l'année, l'effectif atteignit 125 élèves, issus cette fois de toutes les couches sociales du royaume, suivant ainsi la volonté du roi

⁹ Les Archives Nationales du Bénin (ANB), 1905

¹⁰ Tous les auteurs qui ont travaillé sur la question ont mentionné ce fait. Cette appellation du roi Toffa 1^{er} est en traduction littérale à l'expression « *Wéhomè ogan sin vilè ton* ».

de voir l'instruction s'étendre à tous les enfants de cette entité. L'établissement perdit alors son nom initial et devint une école publique (M. Vidéгла, 1999, p.524). Le rapport du 20 juillet 1905 montre que l'école se composait de quatre classes dont la première, tenue par le directeur-fondateur lui-même, constituait une section spéciale fréquentée par les élèves provenant des établissements confessionnels, âgés de 18 à 20 ans. Les élèves qui n'avaient encore reçu aucune instruction occupaient les trois autres classes, dirigées par des maîtres « indigènes »¹¹.

L'ensemble de ces classes formait l'école primaire publique laïque du royaume de Hogbonou. Ce nouvel établissement a évolué dans le temps avec des réalisations qui ont forcé l'admiration de ses contemporains dans toute l'AOF.

2.2. Evolution de l'enseignement laïc dans le royaume de Hogbonou

Les ambitions dès le départ avaient été clairement affichées par le directeur Gaston Chatelain : orienter son enseignement vers un but pratique et utilitaire. Il donna un caractère particulier à l'étude du français dans les classes inférieures¹². Pour les grands élèves, « l'enseignement était en rapport avec les besoins de la colonie et portait sur les notions d'administration, de droit usuel, de comptabilité, d'écriture commerciale, d'arpentage, etc. » (M. Vidéгла, 1999, p.526). Pour régler en partie le problème de l'insuffisance en personnel d'encadrement, un instituteur-adjoint européen est envoyé à Porto-Novo pour seconder le directeur. Aussi, pour éviter de donner un contenu exclusivement intellectuel à l'enseignement, les autorités coloniales ouvrirent-elles, à la même époque à Hogbonou, deux ateliers pourvus d'un outillage complet et dirigés par un ébéniste européen de Porto-Novo, et l'autre, par un forgeron de Hogbonou. Selon les archives que nous avons consultées¹³,

le recrutement des apprentis se faisait sans peine au dehors, c'est-à-dire dans la population non scolaire. Ainsi, en quelques semaines, établis et étaux se

¹¹ ANB, juillet 1905

¹² L'étude du français avait pour objectif de répandre la langue française dans cette zone où l'Angleterre était en pleine expansion à travers l'anglais.

¹³ ANB, juillet 1905

garnirent d'ouvriers et les ateliers présentèrent bientôt l'aspect de véritables chantiers.

La création d'une bibliothèque à l'usage des élèves et des familles autochtones compléta utilement le tableau des réalisations importantes de l'année 1903 a montré M. Vidéglà (1999, p.557).

Le 24 novembre 1903, un arrêté pris par le gouverneur général Ernest Roume, organisa le service de l'enseignement en AOF (D. Bouche, 1975, p.479). L'école des garçons de Hogbonou fut classée dans les écoles régionales. Ainsi, compte tenu des heureuses dispositions des habitants à l'égard de l'enseignement, le lieutenant-gouverneur du Dahomey, dans son rapport de présentation du budget de 1904 au Conseil de gouvernement de l'AOF, avait conclu à la nécessité d'étendre l'enseignement laïque dans la colonie. Sa requête trouva un écho favorable auprès du gouverneur général et les prévisions relatives au chapitre de l'instruction publique doublèrent cette année-là¹⁴, ce qui devait permettre d'ouvrir trois nouvelles écoles, les centres de Porto-Novo, Ouidah et Allada ayant été choisis pour les abriter (M. Vidéglà, 1999, *ibid.*). Mais des trois créations prévues, seule celle de Porto-Novo a pu être réalisée en 1904¹⁵.

En outre, dans la perspective de promouvoir les filles par l'instruction, sur requête du roi Toffa 1^{er} auprès des autorités coloniales, une classe mixte enfantine fut ouverte le 1^{er} février 1905 « avec comme premier contingent, la 5^{ème} classe de l'ancienne école des garçons »¹⁶. Cette ouverture répondait au vœu des familles autochtones lettrées qui réclamaient pour leurs filles une instruction laïque. Pour répondre aux besoins de cette extension, trois instituteurs et une institutrice du cadre européen du personnel enseignant de l'AOF, ont été envoyés par le gouverneur général Ernest Roume à Hogbonou. La conséquence directe de cet état de chose fut

¹⁴ Ces prévisions sont passées à 78000F alors qu'elles étaient à environ 41000F.

¹⁵ L'ouverture des écoles de Ouidah et d'Allada a été reportée à une date ultérieure en raison d'une pénurie chronique de personnel d'encadrement. Confer Archives Nationales du Bénin, 20 juillet 1905.

¹⁶ ANB, janvier 1906.

l'accroissement de l'effectif des apprenants. De 165 élèves en décembre 1904, cet effectif est passé à 253 élèves en 1905¹⁷ (M. Vidégla, 1999, p.527).

Par ailleurs, la nécessité de créer un cadre scolaire laïque à toutes les filles du royaume et d'éviter la coéducation des deux sexes conduisit le lieutenant-gouverneur Marchal à créer, par arrêté du 28 juillet 1906, à l'école publique de Porto-Novo, « une classe spéciale, ouverte gratuitement aux jeunes filles de 8 à 14 ans révolus » (M. Vidégla, 1999, p.528). L'effectif des apprenantes cette année-là était de 38 élèves. A partir du 1^{er} janvier 1907, cette classe fut transformée en une école laïque de filles avec des classes enfantines en annexe (M. Vidégla, 1999, p.528). Le programme d'enseignement, avec son caractère féminin, comportait une partie générale et un volet pratique¹⁸. L'objectif de la conception de ce programme en deux volets étant « de faire de ces jeunes filles des ménagères, des mères, des ouvrières qui puissent maintenir ou ramener le bien-être à la maison »¹⁹.

En 1908, le royaume de Hogbonou abritait au total deux écoles publiques laïques, une école de garçons et une école de filles avec des classes enfantines qui partageaient désormais le terrain avec les écoles confessionnelles anciennement établies sur place.

2.3. Malgré la présence de l'enseignement confessionnel

Dans le royaume goun de Hogbonou, l'enseignement catholique se développa tant sur le plan géographique que celui des effectifs. Le député du Dahomey, René le Hérisse (1903, p.61), montre que dans la banlieue de la capitale du royaume, la mission-école créée à Adjarra²⁰ comptait déjà 40 à 50 élèves en 1902. Ce rapide

¹⁷ Cet effectif n'a d'ailleurs pas cessé de s'accroître avec l'extension de l'enseignement officiel, due en partie au système de distribution des prix de fin d'année inauguré en 1905 par l'administrateur colonial Victor Liotard et qui attirait de plus en plus les enfants en âge scolaire.

¹⁸ La partie générale du programme comportait l'étude du français usuel, la lecture, l'écriture, le calcul, le système métrique. La partie pratique prend en compte les travaux manuels féminins, les travaux de ménage, les notions simples d'hygiène.

¹⁹ *Journal Officiel du Dahomey (JOD)*, n°16, 1906.

²⁰ Adjarra est une banlieue de Porto-Novo, situé à environ 20 km du centre-ville en allant à l'extrémité est de la capitale.

enracinement de l'école privée catholique fut l'œuvre du Révérend Père Nouvel, alors Supérieur de la mission et de Monseigneur Dartois, vicaire apostolique du Bénin²¹ résident à Porto-Novo, que le député Hérissé surnomme « apôtre zélé de la religion et de l'influence française » (R. Hérissé, 1903, p.61). A cette époque, il n'y avait qu'une seule école privée catholique de filles au Dahomey depuis 1887, construite dans la capitale Porto-Novo et dirigée par les Sœurs Notre-Dame des Apôtres pour un effectif de 108 apprenantes à la création (M. Vidégla, 1999, 528). R. Hérissé confirme ce que la plupart des auteurs ont écrit sur la question de l'effectif de l'école catholique de Porto-Novo : « En fait c'étaient les enfants du peuple. Tous les Noirs riches ainsi que tous les mulâtres envoyaient leurs filles dans les écoles anglaises de Lagos » (R. Hérissé, 1903, p.61). Dans le royaume, à la fin de 1906, les trois écoles catholiques avaient un effectif de 417 apprenants. Les Missions méthodistes wesleyennes qui, entre temps, avaient créé deux établissements scolaires à Ekpè et Dowa, possédaient un effectif de 233 élèves pour les trois écoles protestantes. Quant aux 14 écoles coraniques, elles avaient un effectif de 492 élèves (M. Vidégla, 1999, p.529). Le tableau ci-dessous, fait le point de la situation scolaire à Hogbonou à la date du 31 décembre 1906.

Tableau n°1 : Situation des écoles confessionnelles à Hogbonou au 31 décembre 1906

Zone	Nombre d'écoles	Caractère de l'école	Garçons	Filles	Total	Nombre de maîtres	Nombre de maîtresses
Porto-Novo-ville et banlieue	2	Catholique garçons	282	135	417	11	7
	1	Catholique filles					
Porto-Novo-ville, banlieue et	3	Protestante mixte (wesleyenne)	189	44	233	5	/

²¹ Il s'agit ici du golfe du Bénin et non du Bénin actuel qui est une partie de ce golfe

cordon de l'Atlantique							
Porto-Novo-ville et Ouémé	14	Musulmane coranique et	362	130	492	14	-

Source : nous-même à partir des informations recueillies.

La lecture de ce tableau fait ressortir que le rôle prépondérant de l'enseignement privé revenait aux écoles catholiques dont l'effectif global (417) dépassait même celui des écoles laïques (352) à la même date. En somme, les écoles confessionnelles avaient précédé l'administration coloniale française dans le royaume de Hogbonou et les Pères des Missions africaines, y avaient aidé à l'installation du pouvoir colonial. Les anciennes élèves de ces écoles rendirent elles aussi de réels services aux premières heures de l'occupation coloniale française²². Toutefois, les relations entre écoles confessionnelles et administrations civiles n'étaient pas toujours des plus cordiales. Malgré cette opposition, le bilan de la scolarisation dans le royaume goun est globalement satisfaisant avec un mérite particulier au souverain qui n'a ménagé aucun effort pour scolariser son peuple.

3. Bilan de la scolarisation à Hogbonou (jusqu'en 1908)

Cette étape de l'analyse a pris en compte deux aspects. D'abord le rôle éminemment important du roi dans la mise en place des écoles laïques et leur fonctionnement ; puis les résultats spectaculaires obtenus par l'enseignement laïc quelques années seulement après sa création.

3.1. L'apport du pouvoir royal dans l'essor de la scolarisation laïque à Hogbonou

Le roi Toffa 1^{er} est un monarque soucieux du bien-être et de l'évolution intellectuelle de son peuple. La photo ci-dessous est une image du monarque.

²² ANB, série G, 1910, « Rapport d'ensemble sur le service de l'enseignement pendant l'année 1910 », Porto-Novo.

Photo n°1 : le roi Toffa 1^{er}

Source : Histoire CM1,1991, p.15.

Les différents rapports des autorités coloniales au Dahomey mettent en lumière la contribution importante du roi Toffa 1^{er} dans la création des écoles dans le royaume en général, les écoles publiques en particulier.

En effet, après l'échec de la première tentative d'implantation d'une école laïque dans le royaume sans son accord, Toffa 1^{er} décida de rendre prioritaire la suite favorable à donner à la demande des collectivités locales en ce qui concerne la création d'une école publique, dans un contexte où les écoles confessionnelles pour la plupart privées, étaient déjà très bien implantées dans le royaume. C'est d'ailleurs lui qui offrit généreusement le terrain sur lequel un bâtiment fut rapidement aménagé pour la nouvelle école ouverte officiellement le 1^{er} juillet 1902²³. Par ailleurs, en acceptant d'y inscrire deux de ces fils, il est arrivé à convaincre ses notables de

²³ ANB, juillet 1905

l'utilité de l'instruction moderne. Ce sont les enfants de ces derniers qui formèrent même le noyau de la nouvelle école publique de garçons de Porto-Novo. Son objectif était que ses fils devenus *Akowé* « lettré », servent d'interprètes dans le royaume. Par cet acte, il commença déjà leur formation aux affaires étrangères du royaume.

En outre, dans sa vision de mettre son peuple au travail afin de permettre au royaume d'avoir des ressources économiques nécessaires à son fonctionnement, Toffa fit la demande et obtint des autorités coloniales, en dehors de l'instruction classique, l'accord d'installation d'ateliers pour travailler le bois, dont le besoin était fort à l'époque en France. Il s'agit, comme nous l'avons montré plus haut, de deux ateliers d'ébénisterie²⁴.

L'instruction ouverte aux jeunes filles dans une société *goun* et *yorouba/nago* fortement masculinisée, était à mettre à l'actif des actions du monarque de Hogbonou pour l'épanouissement intellectuel de son peuple, dans son désir d'avoir un royaume prospère avec une population dynamique. Cette proposition faite par le roi aux autorités coloniales a été saluée par ces dernières et célébrée comme une victoire de la libération de la condition féminine en ce début du XX^e siècle où même en France, la question de l'autonomisation de la femme n'était pas encore une réalité. A ce propos, le Révérend Père Aupiais dira de lui en 1906 qu'il « est un souverain moderne par ses actes, plus évolué que son temps avec une ouverture d'esprit remarquable »²⁵.

Dans la dynamique de laïcisation générale amorcée par le colonisateur français dans toutes ses colonies d'Afrique au sud du Sahara à partir de 1903²⁶, le roi Toffa 1^{er} encouragea les traitements de faveurs faits aux élèves des écoles publiques au détriment de ceux des écoles catholiques et protestantes. Ainsi par exemple, le Certificat de fin d'étude prévu par l'Arrêté du 24 novembre 1903 du gouverneur général de l'AOF, Ernest Roume, devait être passé par les seuls élèves des

²⁴ Confer les Archives Nationales du Bénin, 1905.

²⁵ JOD, 1906.

²⁶ Cette décision de la France vise à protéger ses territoires des écoles confessionnelles qui sont parfois les valets d'autres puissances occidentales. C'est l'exemple des églises protestantes pour l'Angleterre.

établissements officiels après trois années de formation. De ce fait, ils seraient avantagés dans l'obtention de leurs bourses pour intégrer les écoles fédérales et pour leur admission dans les différents services. Par ailleurs, dans la circulaire du 31 octobre 1910 du même gouverneur, il était spécifié que : « les emplois auxquels sont appelés les indigènes dans les cadres réguliers des diverses administrations publiques doivent être réservés aux jeunes gens formés dans les écoles laïques officielles »²⁷. Le roi Toffa 1^{er} y a consenti en la relayant dans tout le royaume par les crieurs publics.

En dépit des nombreuses mesures en faveur des écoles laïques, le roi est resté cependant très ouvert aux doléances des écoles confessionnelles surtout catholiques. Cette ouverture d'esprit s'est manifestée à travers l'amitié personnelle nouée avec Révérend Père Aupiais, nommé en 1904 à la tête de l'école de la mission à Porto-Novo. Le fruit de cette amitié entre le monarque et le religieux est le maintien des écoles catholiques dans le royaume, malgré l'acte de laïcisation dans l'enseignement dans toutes les colonies françaises.

Au total, il est désormais avéré que le Dahomey était la seule colonie de l'AOF, où les écoles catholiques avaient réussi à se maintenir et même à se développer après la laïcisation à outrance commencée de 1903. Le royaume de Toffa 1^{er} était, selon M. Vidéglia (1999, p.537), « incontestablement la capitale intellectuelle de la colonie du Dahomey ». Ce mérite revenait au roi Toffa 1^{er} qui a su ouvrir son peuple à l'instruction occidentale. Sans l'esprit d'ouverture de ce souverain, l'enseignement aurait rencontré beaucoup plus de difficultés dans le royaume. Son admiration pour ses « protecteurs » français et leur culture, l'a poussé à envoyer deux autres de ses fils en France pour s'en imprégner. Qu'en est-il alors des performances des apprenants formés dans les écoles laïques à Porto-Novo ?

²⁷ JOD n°19, 1911.

3.2. Résultats de l'accroissement du monde scolaire dans le royaume de Hogbonou à la fin de la royauté (1908)

Les différents rapports des gouverneurs et lieutenants-gouverneurs ont mis l'accent sur le grand engouement des jeunes dahoméens pour l'école, leur intérêt sans limite pour l'instruction. Ainsi, dans son rapport sur l'enseignement laïc officiel au Dahomey, G. Chatelain, premier directeur de l'école publique laïque de Porto-Novo, fait remarquer que les prouesses des enfants locaux étaient tout à fait remarquables. Il explique que dotés : « [...] d'une intelligence très précoce, d'une mémoire infailible, ils apprennent le français avec une facilité étonnante », puis il conclut « ... au Dahomey, la mentalité des jeunes indigènes est supérieure à celle reconnue à la race noire en général »²⁸. Ces affirmations du directeur Chatelain n'ont fait que précéder celles d'Emmanuel Mounier (1948, p.78), qui qualifia le Dahomey de « quartier latin de l'Afrique ».

De ces constats, il ressort qu'après seulement trois années d'étude, des enfants n'ayant jamais été à l'école purent accéder à un degré d'instruction équivalent à celui d'un bon élève sortant d'un cours moyen d'une école en métropole. On peut donc conclure qu'à Hogbonou, le terrain était favorable aux deux systèmes d'enseignement ce qui explique aisément les réussites constatées sur place.

Sous l'autorité du tout nouvel administrateur colonial Edmond Gaudart, à la fin de la royauté à Hogbonou, la situation scolaire a pris une nouvelle dimension. C'est ce que présente Le tableau ci-dessous.

²⁸ ANB, 1905.

Tableau n°2 : point des écoles du royaume en 1908

Nombres des communes ou des lieux où sont situées les écoles	Ecoles publiques									Ecoles privées								
	Nbre d'écoles de :				Nbre de maîtres			Nbre d'élèves		Nbre d'écoles de :				Nbre de maîtres			Nbre d'élèves	
	G	F	Mi xt	Tot.	Insti tuteurs	Institu trices	tot	G	F	G	F	Mi xt	Tot	Insti tuteurs	Insti tutri ces	tot	G	F
Porto-Novo - Ville	27	10		37	9	2	11	225	105	1	1	10	12	21	6	27	850	325
Dowa												1	1	1	-	1	40	6
Ekpè												1	1	1	-	1	50	11
Adjarra												1	1	1	-	1	20	12
Adjohoun												1	1	1	-	1	-	-

Source : ANB, 1908, série G., lieutenant-gouverneur, Porto-Novo, 20 mars.

Ce tableau appelle deux remarques importantes : d'une part, le nombre élevé d'écoles confessionnelles dû au grand nombre (10) d'établissements coraniques ; et d'autre part, l'absence totale d'établissements publics dans la banlieue de la capitale du royaume.

Un autre aspect de la question lié aux résultats de l'implantation des écoles dans le royaume goun est relatif aux produits sortis de ces écoles. En effet, à la date du 20 juillet 1905, les écoles laïques par exemple, avaient déjà formé une cinquantaine d'élèves munis d'une bonne instruction primaire parmi lesquels 20 à 30 étaient entrés dans les services administratifs de la colonie ou dans les maisons de commerce, les autres étant devenus des ouvriers ou des agriculteurs (M. Vidéglà, 1999, p.587). A partir de 1904, les élèves de Hogbonou commencèrent à prendre part aux concours d'entrée dans les écoles fédérales. Ainsi, l'Ecole normale de Saint-Louis (Sénégal), premier établissement scolaire de l'AOF, ouvert cette année-là, devait accueillir quatre Dahoméens dont Louis Hounkanrin qui en sortira major de sa promotion en 1906. Les années suivantes, d'autres établissements fédéraux de

formation comme l'Ecole supérieure professionnelle Pinet-Laprade de Dakar (Sénégal) recevront aussi des Dahoméens formés à Porto-Novu.

En ce qui concerne les recrutements, P. Barthélemy (2010, p.2) souligne que « il apparaissait alors que cinq territoires sur huit-le Dahomey, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Soudan et la Guinée- fournissaient l'essentiel des élèves. Bien plus, les jeunes filles du Dahomey sont largement majoritaires ». S'agissant justement de ces dernières, le même auteur souligne :

A la sortie des écoles, si l'on rapporte les effectifs à la population totale des territoires, les Dahoméennes diplômées sont cinq fois plus nombreuses que les Sénégalaises dans l'entre-deux-guerres et encore deux fois plus nombreuses après l'ouverture de l'École normale. La capacité du système scolaire du Dahomey à produire des sages-femmes et des institutrices, nettement plus importante que celle des autres colonies, s'explique partiellement par l'offre scolaire missionnaire ancienne qui a amorcé de façon significative l'éducation des filles dans ce territoire et par la présence des familles eurafricaines [...] » (P. Barthélemy, 2010, p.3).

Toujours dans cette même rubrique, l'auteur n'a pas tari d'éloges face aux produits finis (les Dahoméennes) que présentent spécifiquement les écoles de Hogbonou :

Nombreuses et bonnes élèves, les Dahoméennes sont remarquées par les directrices qui les jugent plus mûres, plus assurées, plus organisées dans leurs études. Elles auraient une personnalité déjà forte, une assurance [...]. M^{lle} Condo, surveillante d'internat dans les années trente, nomme les Dahoméennes plus souvent que les autres, non seulement parce qu'elles sont plus nombreuses, offrant ainsi un champ d'observation plus étendu permettant la généralisation, mais aussi parce qu'elles ont vraiment un caractère typique.

Ces constats de P. Barthélemy confirment le rapport du directeur Chatelain sur l'engouement des Dahoméens à l'instruction cité *supra*.

Conclusion

Le royaume de Hogbonou situé au sud-est du Bénin actuel, est un royaume précurseur des questions liées à l'éducation sur ce territoire en général. Divers acteurs ont favorisé la mise en place des écoles confessionnelles et laïques dans ce royaume, entre 1894 et 1908. Au cours de cette période, différents types d'écoles ont cohabité dans cette entité politique grâce à l'esprit d'ouverture du roi Toffa 1^{er}, pour le bonheur de son peuple.

Il ressort de notre analyse que le royaume de Toffa 1^{er}, encore appelé « chefferie supérieure » par le colonisateur après 1908, était incontestablement la capitale intellectuelle de la colonie du Dahomey. En dépit de l'opposition entre les différentes catégories d'écoles dans le royaume, le bilan de l'avènement des écoles y est largement positif. Il ressort que les Dahoméens sont les plus nombreux dans les écoles fédérales et sont souvent les majors de leurs promotions. Dans le même temps, juste après leur formation, un nombre important d'anciens élèves étaient déjà employés dans l'administration coloniale du royaume.

Dans cette entreprise d'ouverture de l'instruction publique à tous, le roi Toffa 1^{er} a joué un rôle de premier ordre. C'est d'ailleurs à lui que revient le mérite de l'ouverture et de l'extension des écoles laïques dans le royaume, première entité politique à permettre l'instruction moderne sur le territoire de l'actuelle république du Bénin.

Au total, la question de la scolarisation dans le royaume a permis une dynamique de la population de Hogbonou, ouvrant la voie à d'autres aspects de la modernisation du royaume, en l'occurrence les questions liées à la santé.

Sources et références bibliographiques

Documents d'archives

- ANSOM, Dahomey, 1891, « Rapport sur la situation administrative adressé par le résident (Erhmann) au gouverneur Ballay en mission spéciale dans les Rivières du Sud et Dépendance », Porto-Novo, I,6c.

- ANB, 8 juillet 1891, « Résident de France aux Etablissements du Bénin au gouverneur Ballay », Porto-Novo, n°185 bis, Registre fascicule 8, in Bouche Denise, 1975, 2 vol.
- ANB, 20 juillet 1905, « enseignement laïque au Dahomey », Porto-Novo.
- ANB, 29 janvier 1906, « rapport sur la marche du service de l'enseignement en 1905 », Porto-Novo, série G. G.
- JOD, 1906, *arrêté du 28 juillet 1906 du lieutenant-gouverneur (Marchal)*, n°16, Porto-Novo, 15 août
- ANB, série G, juillet 1910, « Rapport d'ensemble sur le service de l'enseignement pendant l'année 1910 », Porto-Novo.
- JOD, 1911, *circulaire n°104 du 31 octobre 1910 du gouverneur général*, 1^{er} octobre, n°19

Références bibliographiques

- BARTHELEMY Pascale, 2010, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1975)*, Presse Universitaire de Rennes.
- BOUCHE Denise, 1975, *L'enseignement dans les territoires français d'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission Civilisatrice ou formation d'une élite ?* Lille, thèse de doctorat d'Etat, II vol.
- CORNEVIN Robert, 1970, *Le Dahomey*, Paris, Presses Universitaires de France, QSJ
- MOUNIER Emmanuel, 1948, *L'éveil de l'Afrique noire*, Paris, Editions de Seuil.
- MEDENOUVO Firmin, 1991, *Histoire CMI*, Cotonou, Editions Perroquet.
- VIDEGLA Michel, 1999, *Un Etat ouest-africain : le royaume goun de Hogbonou (Porto-Novo) des origines à 1908*, Paris, thèse de doctorat d'Etat, 3 vol.

VIDEGLA Michel, 2011-2012, *L'école coloniale au Dahomey (1903-1960)*,
Université d'Abomey-Calavi, EDP/ FLASH, support de cours aux étudiants en
DEA d'Histoire.

RAPPORT DU COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES UNIVERSITÉS D'AFRIQUE (FUA) 2023

**Thème : Mythes et symbolisations du pouvoir royal dans les sociétés africaines,
en littérature, en arts et en sciences humaines**

Lieu : Université de Lomé

Dates : du 24 au 26 avril 2023

1. Le contexte du colloque

Depuis le XXe siècle, l'histoire comme savoir scientifique a cessé d'être construite autour de grandes figures. On parle d'histoire événementielle, histoire économique, histoire des relations sociales, etc. Cependant, face à des moments de crise historique, les peuples se retournent vers le passé pour chercher des solutions.

L'Afrique, qui se trouve dans une telle impasse à l'heure de la mondialisation, doit réinventer de nouveaux modèles de gouvernance en s'inspirant de ses valeurs ancestrales. Comme le dit l'argumentaire du colloque : « l'exercice du pouvoir royal dans les sociétés africaines de nos jours, qu'elles soient traditionnelles ou non, regorge de symboles, d'analogies inhérentes à celui d'hier ». La mise en perspective de ces symboles et analogies, et leur appropriation par la recherche permet de « repenser leur relecture pour une adhésion populaire autour des valeurs qu'ils portent » dans la perspective d'un développement durable de nos sociétés.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'initiative de ce colloque organisé par la Fédération des Universités d'Afrique (FUA), qui a invité la communauté scientifique autour de la réflexion sur les « Mythes et symbolisations du pouvoir royal dans les sociétés Africaines, en littérature, en arts et en sciences humaines ».

Ce colloque qui s'est tenu du 24 au 26 avril 2023, a réuni une quarantaine de chercheurs et d'enseignant chercheurs de diverses disciplines venus du l'Afrique du Sud, du Congo, de la RDC, du Cameroun, du Niger, du Burkina Fasso, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, de l'Espagne et du Togo.

2. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu le 24 avril 2023 dans le Grand Amphithéâtre de l'Institut Confucius de l'Université de Lomé, a été marquée par deux allocutions : le mot de bienvenue de la Présidente de la FUA et le discours d'ouverture du Doyen de la Faculté des Lettres, Langues et Arts de l'Université de Lomé. Le nombreux public venu assister à cette cérémonie a ensuite eu droit à la conférence inaugurale. Celle-ci a été animée d'une part par deux chefs traditionnels, Vénéré Detu AWUNU DJIDJOLI X, Chef canton d'Aflao Gakli et Vénéré Batcharo SAMA, Chef canton de Kpenzindè sur le thème « Désignation et intronisation du Chef traditionnel en pays Éwé au Togo : marques et symboles du pouvoir coutumier conféré au chef traditionnel Éwé à son intronisation », et d'autre part par monsieur AKOUBOTCHO Gnintou, Juriste-publiciste, administrateur des collectivités locales, en qualité de personne ressource, sur le thème : « Le rôle des chefs coutumiers dans le processus de la décentralisation au Togo ». La cérémonie s'est achevée sur des représentations scéniques la thématique du colloque produites par l'ensemble culturel "Les Griots noirs du Togo"..

3. Les contributions au colloque

Les contributeurs de ce colloque se sont employés d'une part à revisiter les pratiques, les savoirs et les valeurs du passé, et d'autre part, à repenser le positionnement de nos sociétés en matière de fonctionnement des mythes et la relecture de ces mythes à travers les œuvres de création, pour comprendre les mécanismes de transmission et de gestion des pouvoirs politiques dans les sociétés traditionnelles et contemporaines africaines.

La symbolisation du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles africaines a retenu l'attention des contributeurs de l'axe 1. L'on y apprend que la construction des symboles royaux emprunte deux processus parallèles : elle peut prendre l'allure d'une réification sacralisante de l'humain ou d'une personnification des objets. Dans le premier cas, les figures féminines attachées à la royauté deviennent des symboles

du trône royal par leur héroïsme, leur respect des coutumes et le caractère sacré affecté à leur corps sacrifié et dédié à l'honneur du roi, corps qui devient le trône symbolique du roi que nul ne peut souiller (*Dogucimi* de Hazoumé et *La princesse Yennenga* de Koffigoh). La symbolisation peut revêtir des valeurs positives comme dans le rite de la consécration des rois et des prêtres traditionnels dans l'espace Adjatado au Sud-Togo, ou négative comme dans les représentations du personnage de Big Brother dans *1984* de Georges Orwell. Dans le premier cas, ce sont des objets qui acquièrent métonymiquement cette valeur symbolique. Tel est le cas de la récade dans *Les trônes sacrés jumeaux* d' Ayayi Togoata Apedo-Amah, des objets royaux tels que le chapeau du Roi qui deviennent des attributs royaux dans le royaume du Dahomey ou encore des symboles animaliers chez les Bamiléké du Cameroun qui reprennent ainsi une tradition que l'on retrouve chez tous les peuples africains depuis l'Égypte ancienne jusqu'à l'Afrique contemporaine, en passant par l'époque des grands empires. Ce totémisme confère au pouvoir royal une dimension sacrée dont le décryptage sémiotique offre des clés pour comprendre les principes organisateurs des sociétés.

La dimension sacrée du pouvoir royal a été au centre des communications de l'axe 2. La réflexion sur la sacralité du pouvoir connaît deux versants. Des réflexions allant dans ce sens nous ont fait voyager dans le temps, à travers l'histoire des sociétés Moba et Gourma du Nord-Togo, Wandala au Cameroun et Seereer au Sénégal. Le versant ascendant consiste à affirmer la sacralité du pouvoir royal et les pratiques sociales. Le versant descendant consiste à constater la désacralisation de fait de ce pouvoir royal et ses conséquences. Il en ressort que les tentatives pour remettre en cause la sacralité du pouvoir royal sont de l'ordre de l'histoire universelle. Ainsi, que ce soit dans le cas de la monarchie anglaise décrite dans la tragédie intitulée *Macbeth* de Shakespeare ou dans l'Afrique coloniale et postcoloniale (cas évoqué des chefferies traditionnelles au Niger ou du royaume Sanwi de Yann Aka), le regard porté sur le caractère sacré de la royauté est ambigu et ambivalent : il fait l'objet de

méfiance en raison des risques d'abus de pouvoir qu'il comporte, mais en même temps, on lui reconnaît son rôle de stabilisateur social, au point que sa remise en question est considérée comme un trouble à l'ordre public. C'est sans doute pour cette raison que la théocratie fondée sur le culte du Nygblin chez les Ewe du littoral du Togo préfère confier ce pouvoir sacré à un prêtre-roi (l'avéto) qui n'est censé réellement exercer son pouvoir qu'après la mort, considérée comme une étape du périple des âmes vers la demeure des ancêtres.

Ce subterfuge théocratique, ne résout évidemment les problèmes de gouvernance auquel font face les pouvoirs séculaires qui doivent répondre aux besoins les plus urgents des administrés en faisant appel à des pratiques, des savoirs et des valeurs mythiques ou mystiques destinées à consolider l'autorité des rois ou des reines en vue d'instaurer l'harmonie sociale et la justice. Les analyses inscrites dans le troisième axe sont unanimes sur le fait que ce que Max Weber appelle la « légitimité du pouvoir traditionnel » ne va pas sans une dose de mythification ou de mysticisme. Ici encore, l'on relève deux tendances. Selon la première tendance, la mythification et le mysticisme sont négativement perçus comme étant des prismes artificiels qui masquent les atrocités de l'histoire au profit d'un certain chauvinisme consensuel (accepté par les victimes sous le couvert de la tradition). L'imaginaire littéraire se présentant à la fois comme un lieu d'expression ou de dénonciation de ces pratiques fait l'objet d'une relecture critique. Tel est le cas du mythe de l'ogre dans *Le rebelle et le camarade président* de Venance Konan, du voile de l'irrationnel qui entoure les manigances politiques des guides éclairés dans *En attendant le vote des bêtes sauvages* d'Ahmadou Kourouma, l'optimisme aveugle dans *L'épopée des Nuna* d'Athanase K. Bationo, et celle bien connue de Soundiata à la bataille de Kirina, des pratiques culturelles nocives dans la société traditionnelle Yoruba décrites dans *Death and the Kings Horseman* de Wole Soyinka. Dans un registre plus heureux, les croyances mythiques comme chez certains groupes ewe font bon ménage avec l'esprit démocratique, en imposant aux dirigeants des codes éthiques voire des habitudes

alimentaires qui font d'eux des modèles et garants de l'ordre social et de la pérennité du patrimoine culturel.

L'axe 4 intitulé « Pouvoir royal et gouvernance dans les sociétés africaines » a également donné lieu à des réflexions sur le rôle des institutions royales ou des chefferies dans la gestion de la vie communautaire dans les périodes précoloniale, coloniale et contemporaine. La première piste a consisté à poser les bases de la légitimité des figures dirigeantes des sociétés traditionnelles. Chez les Mbochi du Congo, le pouvoir de gouvernance du Ndinga a des attributs particuliers auxquels n'accèdent que ceux qui parviennent à passer avec succès les rites initiatiques. Aussi, les conditions, modes d'accession et d'exercice de la royauté obéissent à des règles strictement définies et socialement acceptées qui, au-delà du despotisme mis en scène dans les romans comme *Le sacre de Djetehi* de Josue Guebo et *Chaka* de Seydou Badian, transmettent des savoirs ancestraux pouvant édifier l'Afrique contemporaine en quête d'un modèle de démocratie qui lui est propre. La seconde piste de cet axe interroge le rôle ambigu des chefferies traditionnelles de l'Afrique aux prises avec le système colonial. Les postures vont de la résistance à la complicité, en passant par la substitution au colon (cas évoqué des chefferies du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Togo). Cependant, loin de céder aux préjugés comme la mauvaise gouvernance, l'abus du pouvoir, la discrimination ou l'injustice (mis en scène dans les romans *Harvest of Corruption* d'Ogbeche ou *In the Chest of a Woman* de Mawugbe, *Ityala Lamawele* de Mqhayi ou *Lear* d'Edward Bond), les contributeurs appellent à une analyse fine de ce qu'il reste des institutions royales et coutumières, à la consultation des acteurs et à l'association de nouveaux acteurs tel que les femmes, les jeunes, les personnes âgées ou les minorités, en vue d'une meilleure gestion des conflits et de la vie communautaire (cas des Mlapa au Togo, des femmes ou des chefferies). La chefferie comme institution coutumière a un rôle important à jouer dans le règlement des conflits (le règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans la commune de Thiou dans le Yatenga au Burkina Fasso ou dans la lutte contre la construction

dans les zones inondables dans le District Autonome du Grand Lomé au Togo). En tant que personnes ressources, médiateurs et conseillers, les chefs traditionnels peuvent intervenir utilement dans l'assainissement de la gestion des affaires publiques, le développement de leurs communautés et des pays.

Les contributions de l'axe 5 intitulé « Conception, perception et représentation du pouvoir royal dans les sociétés traditionnelles et modernes » s'intéressent à la dimension imaginaire du pouvoir royal et aux mythologies qui s'y rattachent. Le mythe et la mythification sont des faits consubstantiels au pouvoir royal. Ils sont véhiculés par divers moyens d'expression tels que la littérature, les liturgies ainsi que la ritualisation, et même exploités par certains dirigeants des Etats africains postcoloniaux pour la perpétuation de leur pouvoir. L'instrumentalisation du caractère sacré de la légitimité du pouvoir traditionnel conduit dans la plupart des cas à sa désacralisation. Ce fait amène à se tourner vers les formes d'expression artistique comme la musique, le cinéma, la sculpture (représentations christiques ou de la vierge Marie) et surtout la littérature (le poème « Tofa et le tonnerre », *Le renégat* d'Albert Camus, les réécritures romanesques des récits oraux sur Soundiata et Chaka ou dans les œuvres philosophiques comme ceux de John Rawls). La jeunesse africaine est appelée à s'inspirer des modèles que représentent ces grandes figures historiques. Ce processus d'appropriation ne sera efficace qu'à condition de mener des recherches approfondies pour la réhabilitation des valeurs qu'ils incarnent.

4. Les résultats et apports du colloque

Au plan thématique, ces présentations riches et variées ont donné lieu à des discussions et échanges très édifiants. Les questions débattues se regroupent selon les trois axes suivants :

- Le pouvoir traditionnel, les transitions démocratiques et le développement.
- Il a été souligné à ce sujet que la notion du sacré a une dimension universelle mais ne se manifeste pas de la même manière dans toutes les sociétés (Mircea Eliade). En Afrique comme partout ailleurs, le pouvoir royal est symbole de

justice (la Charte de Kouroukan Fouga en donne une parfaite illustration). Les discours et pratiques (cérémonies, attributs, interdits, codes) sur la royauté en Afrique consacrent ce rôle régulateur de l'ordre social, et peuvent à ce titre servir de base culturelle pour concevoir de nouveaux systèmes de gouvernance et d'alternance. Cependant, les participants ont relevé le problème de la difficile cohabitation entre les administrations « modernes » et les pouvoirs traditionnels (Georges Balandier) qui entrave la contribution que ces derniers pourraient apporter au développement de nos pays. Ils ont suggéré que des réflexions soient poursuivies dans ce sens.

- Le pouvoir traditionnel et la problématique des genres.

Les discussions qui ont nourri cet axe partent du fait que l'implication des femmes dans la vie politique et au plus haut niveau de la gouvernance n'est pas nouvelle en Afrique, même si ses modalités de réalisation restent dans certains cas discutables. La persistance du schéma phallocratique dans l'Afrique postcoloniale reste pour certains des stigmates de pratiques iniques qui ne datent pas de la colonisation. Le rejet ou la marginalisation de la femme dans les systèmes de gouvernance sont le reflet d'une discrimination sociale que les politiques publiques tentent de redresser aujourd'hui, en dehors de toute implication du féminisme.

- Le pouvoir traditionnel et les imaginaires religieux et artistiques.

Des réflexions menées dans cet axe, il ressort que les pensées religieuse et artistique se révèlent être de puissants supports à l'exploitation des imaginaires politiques. Le constat selon lequel le pouvoir royal en Afrique est associé à la spiritualité (au pouvoir divin) est devenu un lieu commun. La religion et l'art (la littérature en particulier) qui travaillent sur l'imaginaire peuvent être de puissants vecteurs de l'exploitation didactique des modèles de gouvernance dont regorgent les épopées sur l'histoire africaine. L'utilisation judicieuse de ces textes où se mêlent réalité et fiction incombe

au chercheur, lequel doit veiller à l'application à bon escient des méthodes d'analyse. Une bonne recherche doit conduire à une discussion critique appuyée sur les méthodes d'investigations appropriées.

D'un point de vue méthodologique, ce colloque a suscité une réflexion pluridisciplinaire sur le pouvoir traditionnel qui reste une question fondamentale pour l'organisation, la survie et l'avenir des sociétés et des cultures africaines. Les approches méthodologiques suivantes ont été convoquées :

- la méthode de recherche historique : fondée sur une investigation rigoureuse des différentes sources (orales, documentaires, archéologiques, etc.), elle a permis de découvrir que l'histoire africaine regorge de savoirs insoupçonnés, qui ont été marginalisés du fait de la prédominance du discours colonial, et que l'on gagnerait à explorer ou revisiter ;
- les approches sociologique et socio-anthropologique, philosophique et psychologique : la perspective des sciences sociales a mis l'accent sur les mécanismes de collaboration entre les pouvoirs traditionnels et modernes, l'analyse des dysfonctionnements de la chefferie et surtout les moyens pour exploiter le pouvoir mobilisateur des chefs coutumiers au service du développement. ;
- les approches comparatiste et féministe : ces perspectives théoriques ont permis de transcender le culturalisme et la vision phallocratique du pouvoir et d'avoir un regard plus large et diversifié sur les conceptions du pouvoir royal ;
- l'analyse textuelle, l'analyse de contenu et de pratiques : qu'elles soient à dominante thématique ou formelle, les contributions fondées sur ces approches ont le mérite de centrer le débat sur le discours comme lieu d'expression des représentations du pouvoir royal.

Au total, les démarches adoptées sont disparates, mais elles convergent vers le même résultat : un décloisonnement des domaines scientifiques susceptible de

féconder la réflexion sur le potentiel fédérateur des traditions royales pour une émergence de l’Afrique.

5. La cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture du colloque de la FUA 2023 s’est déroulée le 26 avril de 10h à 11h 30 à l’Auditorium du Centre SYFED de l’Université de Lomé.

Siégeant à la table d’honneur, les professeurs Arthur MUKENGE et Didier AMELA ont, tour à tour, tiré les leçons de ce colloque qui fera date comme un rendez-vous scientifique important ayant donné l’occasion de mener des réflexions approfondies sur la thématique des mythes et du pouvoir royal en Afrique. Après avoir remercié les organisateurs du colloque, les deux orateurs ont fait observer que les réflexions menées ouvrent sur des projets de recherche très importants et souhaité qu’elles soient relayées à toutes fins utiles.

Clôturant les travaux du colloque, la présidente de la FUA, Professeur Koutchoukalo TCHASSIM a tenu à exprimer sa profonde gratitude aux partenaires, aux autorités politiques, administratives, traditionnelles et universitaires, aux membres de la FUA et à tous les participants qui ont contribué au succès de ce colloque dont le but est de faire avancer la recherche sur cette thématique essentielle pour développement de nos pays et de l’Afrique en général.

Ces interventions ont été suivies de la lecture du rapport général du colloque et de la remise des attestations aux participants.

Fait à Lomé le 28 avril 2023

Le rapporteur

Dr N’Biémedi KROUMA